Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 983

Rubrik: Politique énergétique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Obtuse obstination

(*jd*) A première vue, on serait presque tenté de se réjouir: enfin un peu de mouvement dans cette politique énergétique si longtemps figée. Certes le Conseil national persiste à maintenir l'option nucléaire et rejette les deux initiatives anti-atomiques; mais il entre en matière sur un arrêté visant à l'utilisation rationnelle et économique de l'énergie, dans l'attente d'une loi qui devra concrétiser le futur article constitutionnel.

Pourtant un examen plus attentif des débats ne prête guère à l'optimisme. La majorité parlementaire reste accrochée à l'énergie nucléaire comme à une bouée de sauvetage qui doit tout à la fois nous assurer l'indépendance énergétique, la croissance économique et, argument nouveau, le salut écologique. Attitude pathétique de députés à tel point vissés à leurs certitudes qu'ils en deviennent incapables de prendre tout simplement connaissance des faits maintenant solidement établis: pour l'approvisionnement en combustible comme pour le traitement des déchets nucléaires, nous sommes totalement dépendants; la croissance de la consommation énergétique n'est pas une condition de la croissance économique qui elle-même ne garantit pas l'amélioration des conditions de vie; enfin l'expansion du nucléaire ne peut matériellement pas résoudre le problème de l'effet de serre. Cynisme de l'argumentation aussi quand un parlementaire défend le nucléaire dans les pays développés pour économiser les combustibles fossiles dont le tiers monde a besoin pour vaincre la misère: du coup il n'est plus question de l'effet de serre.

Les partisans de l'option nucléaire admettent certes la nécessité d'économiser l'énergie et de développer les énergies renouvelables. Mais ils se dérobent dès lors qu'il s'agit de prendre des mesures concrètes. Radicaux, démocrates du centre et libéraux refusent l'entrée en matière sur l'arrêté énergétique, un projet qu'ils estiment prématuré ou inutile. Finalement l'arrêté est adopté; mais il ne constitue qu'une mesure minimale, bien insuffisante pour donner l'impulsion nécessaire à une utilisation rationnelle et économique de l'énergie. Lacune de taille: la formulation de principes pour que les tarifs des énergies de réseau soient fixés selon les règles du marché; en clair que le consommateur sache ce que coûte chaque kilowatt-heure supplémentaire demandé. Une fois de plus les marchands d'électricité et leurs représentants ont pu préserver leurs intérêts, soigneusement enveloppés dans un emballage fédéraliste.

Les moyens techniques n'en sont plus au stade de l'expérimentation, les études ne manquent pas qui balisent les voies à suivre: la presse a largement parlé de la maison solaire de Burgdorf, qui ne consomme ni combustibles fossiles ni électricité: les scénarios commandés par le Conseil fédéral, appuyés par de multiples expertises, confirment que nos besoins pourraient être satisfaits avec moins d'énergie. Ce qui fait cruellement défaut aux autorités politiques, dans leur majorité, c'est la capacité de comprendre les enjeux, la liberté de se dégager des intérêts à court terme, et la volonté d'innover. En matière de politique énergétique aussi c'est la Suisse du repli frileux qui donne le ton. ■

qu'en fera-t-on ? Mais l'important est ailleurs: les deux parties sont d'accord pour réclamer la suppression du mécanisme actuel qui donne aux saisonniers, après quatre saisons, un droit au permis B et au regroupement familial; cela permettra d'élever le nombre de permis à disposition pour les travailleurs très qualifiés à qui vont, d'ordinaire, les permis B.

Requérants d'asile et clandestins

A l'occasion, l'USS et les organisations patronales pèchent par juridisme ou font preuve d'angélisme: elles refusent de considérer la place, sur le marché du travail helvétique, des requérants d'asile et des clandestins. Les premiers sont 40'000, les seconds entre 50'000 et 150'000 (selon Klaus Hug, directeur de l'Ofiamt, cité par *24 Heures* du 6-7.1.90): quelque 100'000 à 200'000 emplois occupés par des étrangers non contingentés, donc, qui doivent représenter une pression sociale non négligeable sur les travailleurs durablement résidents (Suisses ou étrangers), et une force économique dont la disparition soudaine passerait sans doute difficilement inaperçue. Renvoyer en une phrase les conditions de la «présence» de requérants à la loi sur l'asile est dès lors un peu court. Quant aux clandestins, ils ne sont tout simplement pas mentionnés, ni au titre du constat ni à celui des buts à atteindre; on peut éventuellement imaginer que la libéralisation totale du marché de l'emploi frontalier (qui a ceci de commode que les travailleurs retournent dans leur bantoustan le soir venu) est susceptible de constituer une alternative permettant aux entreprises de trouver du personnel non qualifié, aux travailleurs non qualifiés ressortissants de l'EEE de trouver un travail en Suisse pourvu qu'ils habitent dans la région frontalière et, *last but not least*, aux administrations de faire enfin respecter la loi... ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

A une assemblée extraordinaire des actionnaires, la SA de la *Berner Tagwacht*, quotidien de gauche dont les collaborateurs possèdent la majorité des droits de vote, a augmenté le capital-actions à 500'000 francs et constaté que ce montant était couvert par les souscriptions. Aux 175 anciens actionnaires sont venus s'ajouter 170 nouveaux. Le même journal a ouvert une souscription pour payer un numéro du nouvel hebdomadaire indépendant *Plattform* paraissant à Rostock en RDA. Une somme de 2000 francs devrait être souscrite pour la réalisation de cet objectif.

Le périodique non conformiste uranais *Alternative* a bénéficié d'une publicité dans une entreprise sur laquelle il avait publié un article. La diatribe du patron contre «la feuille dégouûtante» au cours du rapport de fin d'année a permis de vendre au moins une centaine d'exemplaires à des personnes intéressées par l'article qui avait provoqué l'ire du chef.